

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°10 du 14 mars 2008

PARTIE TEMPORAIRE
Marine nationale

Texte n°20

CIRCULAIRE N° 0-1590-2008/DEF/DPMM/SICM/OFF

relative aux cours de préparation par correspondance aux concours d'admission en première année à l'école navale ouverts au personnel militaire de la marine, cycle 2008.

Du 8 février 2008

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : *service d'information sur les carrières de la marine.*

CIRCULAIRE N° 0-1590-2008/DEF/DPMM/SICM/OFF relative aux cours de préparation par correspondance aux concours d'admission en première année à l'école navale ouverts au personnel militaire de la marine, cycle 2008.

Du 8 février 2008

NOR D E F B 0 8 5 0 2 3 2 C

Références :

- a) Décret n° 75-1207 du 22 décembre 1975 (BOC, p. 4909 ; BOEM 321.1, 775.1.1.2, 814.2.3.2.1.3) modifié ;
- b) Arrêté du 18 janvier 2002 (BOC, 2002, p. 879 ; BOEM 321.2) modifié ;
- c) Instruction n° 319/DEF/DPMM/SICM/OFF du 12 avril 2002 (BOC, 2002, p. 3153 ; BOEM 321.2).

Pièce(s) Jointe(s) :

Deux annexes.

Référence de publication : BOC N°10 du 14 mars 2008, texte 20.

1. Le cours par correspondance préparant aux épreuves de français, mathématiques, physique et anglais des concours d'admission en première année à l'école navale ouverts au personnel militaire de la marine, est organisé par la Revue d'études.

Il se déroule normalement sur une période de onze mois.

Il est possible de s'inscrire pour l'ensemble de la préparation ou par option.

Le tarif détaillé de ces cours et les modalités de règlement sont indiqués en annexe I.

2. Les candidats s'inscrivent entre le 8 février 2008 et le 31 mars 2008 auprès de la Revue d'études en se conformant au modèle donné en annexe II. Une copie de cette demande d'inscription sera adressée, pour information, au service d'information sur les carrières de la marine (SICM).

3. Les candidats pourront bénéficier d'une aide financière de la marine à la triple condition :

- qu'ils réunissent, au 1er janvier 2009, les conditions exigées pour se présenter au concours, fixées par le décret n° 75-1207 du 22 décembre 1975 modifié et par l'arrêté du 18 janvier 2002 modifié ;
- que leur assiduité, appréciée sur l'ensemble de la préparation, ait été jugée suffisante (nombre et qualité des devoirs rendus). Un candidat ayant une assiduité jugée insuffisante ne pourra bénéficier de l'aide financière ;
- qu'ils se présentent effectivement aux concours ouverts en 2009.

En cas d'assiduité suffisante, cette aide prend la forme d'un remboursement partiel de 80 p. 100 à 50 p. 100 du coût de la préparation selon les modalités suivantes :

3.1. Première inscription.

	80 P. 100	
	ÉCHELONNÉ	COMPTANT
Complète	508,80 euros	457,60 euros
Littéraire	205,20 euros	184,00 euros
Scientifique	291,20 euros	262,40 euros
Langue vivante anglais	136,80 euros	123,60 euros

3.2. Inscription en deuxième année (redoublement).

	50 P. 100	
	ÉCHELONNÉ	COMPTANT
Complète	200,00 euros	179,75 euros
Littéraire	102,50 euros	92,25 euros
Scientifique	129,00 euros	115,75 euros
Langue vivante anglais	73,50 euros	65,75 euros

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le contre-amiral,
directeur du personnel militaire de la marine,*

Benoit CHOMEL DE JARNIEU.

ANNEXE I.
**TARIF DU COURS PAR CORRESPONDANCE, CYCLE 2008, PRÉPARANT AUX CONCOURS
D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE À L'ÉCOLE NAVALE OUVERTS AU PERSONNEL
MILITAIRE DE LA MARINE, EN 2009.**

1. TARIF DU COURS ET MODALITÉS DE RÉGLEMENT.

1.1. **Inscription en première année.**

PRÉPARATION	PAIEMENT ÉCHELONNÉ	PAIEMENT COMPTANT (*)
Complète	636 euros payable en 6 mensualités de 106 euros	572 euros
Littéraire	256,50 euros payable en 3 mensualités de 85,50 euros	230 euros
Scientifique	364 euros payable en 4 mensualités de 91 euros	328 euros
Langue vivante anglais	171 euros payable en 2 mensualités de 85,50 euros	154,50 euros

(*) Une réduction de 10 p. 100 est faite en cas de paiement comptant à l'inscription.

1.2. **Redoublement.**

PRÉPARATION	PAIEMENT ÉCHELONNÉ	PAIEMENT COMPTANT (*)
Complète	400 euros payable en 5 mensualités de 80 euros	359,50 euros
Littéraire	205 euros payable en 2 mensualités de 102,50 euros	184,50 euros
Scientifique	258 euros payable en 3 mensualités de 86 euros	231,50 euros
Langue vivante anglais	147 euros payable en 2 mensualités de 73,50 euros	131,50 euros

(*) Une réduction de 10 p. 100 est faite en cas de paiement comptant à l'inscription.

2. EXPÉDITION PAR VOIE AÉRIENNE.

Les correspondances de la Revue d'études à destination de l'outre-mer empruntent normalement la voie maritime. Toutefois, en cas de départ de métropole d'une formation en mission de longue durée outre-mer, les commandants peuvent demander, par message adressé à la poste navale, l'expédition des cours par voie aérienne sous couvert de la formation.

ANNEXE II.
**DEMANDE D'INSCRIPTION AU COURS PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS D'ADMISSION À
L'ÉCOLE NAVALE ORGANISÉ PAR LA REVUE D'ÉTUDES.**

(MODÈLE)

Préparation complète	Préparation complète (redoublement)
Préparation scientifique	Préparation scientifique (redoublement)
Préparation littéraire	Préparation littéraire (redoublement)
Préparation anglais	Préparation anglais (redoublement)

(1)

Nom :

Prénoms :

Grade - spécialité :

Matricule :

Affectation :

Adresse à laquelle le candidat désire recevoir ses cours :

Nota : demande d'inscription à établir en deux exemplaires.

1er exemplaire :

Société d'études et de formation

Parc Delizy

Bâtiment A

32, rue Delizy

93500 Pantin

(accompagnée de votre chèque de règlement à l'ordre de la société d'études et de formation)

2e exemplaire :

Monsieur le capitaine de vaisseau

Commandant le service d'information sur les carrières de la marine

(section recrutement officiers)

15, rue de Laborde

BP 25 - 00325 Armées

(1) Entourer la ou les mentions choisies.